

**DELIBERATION N° 2025008**
Approbation du compte administratif 2024

L'an deux mil vingt-cinq et le premier avril, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	12

Présents :

Mmes BARRE-LOPES – BOUCHET – PERRAUD - LEBLANC-PAGE-DAMIDAUX –PASQUET;

MM. MOISSON – MEURENAND – TARPIN - DURAND – NAULET –PACCOUD;

Absents/excusés :

Mme GIORIA (donne pouvoir à Mr PACCOUD)

Mr MAITRE

Date de la convocation

20 mars 2025

Secrétaire de séance : Lionel PACCOUD

DELIBERATION N° 2025008
Approbation du compte administratif 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame Pascale BOUCHET, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Franck TARPIN, Maire ;

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT			
	Prévisions	Réalisation	
DEPENSES	701 042.26 €	343 624.05 €	
RECETTES	701 042.26 €	447 950.23 €	
SECTION INVESTISSEMENT			
	Prévisions	Réalisation	Restes à réaliser
DEPENSES	342 964.87 €	184 156.75 €	45 000 €
RECETTES	342 964.87 €	81 622.13 €	0 €

RESULTATS CLOTURE 2024			
	Exercice 2024	Résultat reporté 2023	Résultat cumulé 2024
FONCTIONNEMENT	104 326.18 €	281 648.32 €	385 974.50 €
INVESTISSEMENT	-102 534.62 €	-52 044.61 €	- 154 579.23€
RESULTAT GLOBAL			231 395.27 €

Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

La Présidente,
BOUCHET Pascale